

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 18 Juin 2021 – 18h00
Salle de la Mairie

PROCES-VERBAL

Présents : Mmes Josiane DESBORDES ; Anne CROIZARD ; Marie-Jeanne LE TALLEC ; MM. Jean-Claude BUISSON ; Jean-Pierre DUDOUIT; Joël ROUSSEAU ; Pierre-Henri GUIGNARD

Absents excusés : MM. Stéphane BRANTHOME ; Florian GATARD ; Mmes Aurore BOISTARD ; Justine MALMANCHE.

Monsieur Stéphane BRANTHOME a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BUISSON
Madame Aurore BOISTARD a donné pouvoir à Monsieur Pierre-Henri GUIGNARD
Madame Justine MALMANCHE a donné pouvoir à Madame Josiane DESBORDES
Monsieur Florian GATARD a donné pouvoir à Madame Marie-Jeanne LE TALLEC

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

1 – Approbation des Procès-Verbaux des réunions du 29/03/2021 et 16/04/2021 :

Les 2 Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité.

2 – Organisation des élections régionales des 20 et 27 juin :

Monsieur le Maire expose qu'afin de respecter la réglementation, il faut 2 assesseurs par élection et 1 président de bureau. Pour ce faire, la durée des permanences sera de 5h. Au vu de ces éléments, le planning est établi pour les scrutins des 20 et 27 juin.

3 – Modification des statuts du SIVOS BOREALL :

Monsieur le Maire rappelle les statuts du SIVOS BOREALL et notamment l'article 3 qui fixe le siège social du syndicat à la mairie d'Oradour-Fanais. Il informe que lors du dernier comité syndical, il a été décidé de le déplacer à la mairie d'Esse où sera effectué le secrétariat.

Accord unanime des membres du conseil municipal avec cette décision.

4 – Transport scolaire :

Monsieur le Maire rappelle que les transports scolaires sont gratuits pour les élèves du SIVOS BOREALL. A la rentrée 2021/2022, cette compétence sera pleinement assurée par la Région. Monsieur le Maire propose de maintenir cette gratuité.

Accord unanime des membres du conseil municipal avec cette proposition.

5 – Commission Cadre de vie – Attractivité – Communication (CCAC) :

Monsieur Pierre-Henri GUIGNARD présente la feuille de route de la commission (dont copie est annexée au présent procès-verbal) les 5 priorités de l'année et les objectifs à long terme.

Concernant les halles, la commission souhaite leur trouver une vocation, qu'elles soient mises en valeur et qu'elles deviennent la signature visuelle de la commune.

Monsieur le Maire affirme qu'il s'agit « d'un hangar construit en 1929 sans intérêt historique ». (Brouhaha et réactions diverses)

La commission souhaite aussi travailler étroitement avec la Communauté de Communes de Charente Limousine afin de rendre Abzac plus attractif notamment grâce à l'arrivée de la fibre, mais aussi avec les communes limitrophes.

La commission va aussi réfléchir à la mise en œuvre de « bonnes pratiques environnementales ».

La commission va poursuivre son travail et présentera ses propositions au conseil municipal.

Concernant la communication, Monsieur le Maire informe qu'il a eu « de mauvais retours » concernant le bulletin d'avril et qu'à l'avenir il ne souhaite plus faire le mot du Maire.

D'autre part, il s'inquiète de ce que les dépenses – notamment liées à la communication (réactions diverses) - progressent, et souhaite limiter les dépenses nouvelles.

La commission CCAC propose de donner un nom à la salle des fêtes afin qu'elle soit mieux identifiée elle fera des propositions qui seront débattues lors d'un prochain conseil municipal. Le Maire émet des réserves. (Brouhaha).

6 – Préavis bail – logement des écoles :

Monsieur le Maire expose que Monsieur Pierre DUMONTET - locataire du logement des écoles l'a informé de son départ prochain. Le bail conclu en 2002, prévoyait un préavis de 3 mois. Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer le préavis prévu.

Accord unanime des membres du conseil municipal pour annuler ce préavis.

9 – Questions et informations diverses :

Club des aînés :

Monsieur le Maire informe qu'afin d'être en mesure de reprendre ses activités (dans de bonnes conditions sanitaires), le club des aînés a demandé à utiliser gratuitement la salle des fêtes pour ses rencontres du jeudi. Accord unanime.

Confrérie des Saints Lucius et Emerite :

Madame Marie-Jeanne LE TALLEC informe que la confrérie va faire une demande pour la pose de panneaux rappelant qu'Abzac est une commune ostensionnaire. Le Maire émet des réserves (réactions diverses). Cette demande devra faire l'objet d'un vote et sera inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Pique-nique géant sous les halles :

Madame Josiane DESBORDES annonce l'organisation d'une fête des voisins pour l'ensemble des habitants de la commune sous les halles. Le Maire émet des réserves (réactions diverses).

Union Sportive d'Abzac :

Repas le 03 juillet

Monsieur Jean-Pierre DUDOUIT a été désigné secrétaire de séance.

Séance levée à 20 h 20

Déclaration faite au Conseil Municipal du 17 décembre 2021 par les élus de la liste « Ensemble autrement ! »

Le PV du conseil municipal du 18 juin 2021 vient d'être approuvé. Pour autant, les élus de la liste « Ensemble autrement ! » souhaitent faire la déclaration suivante et demandent qu'elle soit annexée au PV de ce conseil municipal.

Lors de la réunion du 18/06/2021, au moment de la présentation de la feuille de route de la Commission « Cadre de vie – Attractivité – Communication » par Pierre Henri Guignard, monsieur le Maire a fortement souligné des dépenses somptuaires pour la communication de la commune.

Nous désirons apporter maintenant le détail de ces dépenses :

- Montant du fonctionnement du site internet	1195,80 €
- Montant des bulletins municipaux supplémentaires (y compris les enveloppes pour le premier bulletin)	337,50 €
Total	1533,30 €

ce qui revient à une dépense de 2,95 € par habitant et par an (calcul basé sur une population moyenne de 520 habitants)

Forts de cette expérience, nous souhaitons à l'avenir des débats éclairés.